

## Informations de la Paroisse Catholique Sainte Fauste du Fezensac pour le mois de juin 2023



Informations de la Paroisse Catholique Sainte Fauste du Fezensac pour le mois de juin 2023

### Permanence au presbytère de Vic-Fezensac :

Une permanence est assurée par des fidèles laïcs de la Paroisse **tous les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h au presbytère 14 rue du Foirail**

### Les messes :

**Les messes en semaine** ont lieu les mardis à 18 h et du mercredi au vendredi à 8h30 à l'église St Pierre de Vic-Fezensac.

### Les messes dominicales ont lieu

- le samedi soir dans un village de la Paroisse Ste Fauste du Fezensac à 18 h (cf. feuille paroissiale)

- le dimanche à 10h30 à Vic-Fezensac

### Ensemble avec nos aînés !

Les messes à l'EHPAD de l'Hôpital de Vic-Fezensac sont toujours interdites aux visiteurs, réservées aux résidents et à l'équipe du Service Évangélique des Malades. Les règles sont assouplies au Château Fleuri.

**Une messe aura lieu le 6 et le 20 juin à 15h à l'hôpital et le 22 juin à 15h au Château Fleuri.**

Monsieur l'abbé Demailly, aumônier, reste disponible pour apporter le sacrement des malades ou le viatique aux résidents qui le demandent.

Merci de le contacter au 05.62.64.40.12.

### Catéchisme et éveil à la foi

**Journée de clôture le 17 juin après la messe de 10h30 à l'église de Vic-Fezensac, tout le monde se retrouvera au foyer paroissial pour un moment convivial.**

### PLUS D'INFOS

Appeler Violaine au 06 12 04 56 82 pour l'éveil à la foi

Benoît au 06 89 75 67 64 pour le CE

et Christelle au 06 08 97 05 10 pour les CM.

### Préparation confirmation

Répétition des confirmands à l'église de Vic avec les parents et les parrains et marraines **vendredi 9 juin à 18h30**

### Aumônerie du collège

La date de la prochaine rencontre n'est pas encore définie.

<https://lejournaldugers.fr/article/67164-informations-de-la-paroisse-catholique-sainte-fauste-du-fezensac-pour-le-mois-de-juin-2023>



Depuis sa création il y a 13 ans, ce sont plus de 7 000 chapelles, églises et cathédrales qui ont participé au moins une fois à La Nuit des églises. Chaque année à cette occasion des centaines d'animations ont lieu partout sur le territoire. Initiée par l'Église de France, cette manifestation culturelle est inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011, et bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle nationale.

Pendant les soirées qui auront lieu du 23 juin au 3 juillet, chacun est invité à franchir le seuil d'une église afin de découvrir les richesses de son patrimoine de proximité. La variété des animations qui fait le succès de l'événement chaque année, sera de nouveau au rendez-vous avec des visites guidées, concerts, expositions, et performances artistiques.

**A cette occasion, Pierre Antonello donnera mardi 4 juillet une conférence sur "les trésors cachés des églises : les reliques dévoilées" à l'église de Vic-Fezensac à 20h30. Entrée libre.**

## COMMUNIQUE AU SUJET DE MGR GARDES

"Le diocèse de Lyon a reçu en septembre 2020 le témoignage d'une religieuse faisant état de faits de « harcèlement moral et sexuel, d'abus spirituels et d'agressions sexuelles » mettant en cause Mgr Maurice Gardès, ancien archevêque d'Auch.

A la suite de ce témoignage, le diocèse de Lyon a effectué un signalement auprès du Procureur de la République de Lyon, qui a transmis le dossier à celui d'Auch. Parallèlement, la justice canonique a été saisie et des mesures conservatoires ont été signifiées à Mgr Gardès par l'archevêque de Lyon.

En avril 2022, le Procureur de la République d'Auch a ordonné un classement sans suite pour « prescription » concernant une partie des faits, et pour « infraction insuffisamment caractérisée » pour l'autre partie du signalement.

Le parquet d'Auch n'ayant pas encore rendu publiques ses conclusions, il ne nous appartenait pas de communiquer jusqu'à présent. Ce matin, le procureur d'Auch a rendu public le classement sans suite, ce qui nous permet d'apporter les précisions suivantes concernant la procédure canonique en cours.

Face à la gravité des faits dénoncés, des sanctions ont été prises dès 2021 par le Saint-Siège à l'encontre de Mgr Gardès :

Interdiction de retourner dans le diocèse d'Auch ;

Interdiction de tout ministère public ;

Obligation de mener une vie de prière et de pénitence ;

Obligation de se soumettre à une psychothérapie.

Nous exprimons notre soutien aux personnes victimes, notre disponibilité et notre prière. Nous partageons la peine de tous ceux qui seront légitimement choqués et atteints en apprenant ces faits. Nous pensons en particulier aux prêtres et aux fidèles du diocèse d'Auch. Nous redisons notre détermination à servir la vérité. Dans chacun de nos diocèses, les cellules d'écoute et d'accueil sont disponibles pour ceux et celles qui souhaiteraient parler."

+ Mgr Bertrand Lacombe

Archevêque d'Auch

+ Mgr Olivier de Germay

Archevêque de Lyon

+ Mgr Guy de Kerimel

Archevêque de Toulouse



## Sourire

Un océan calme, une mer qui se déchaîne, une eau limpide ou trouble, notre vie pourrait ressembler à un océan d'amour, une mer qui rafraîchit. Fraîcheur de l'Esprit Saint, douceur de la Miséricorde, eau qui purifie... poursuivons notre route sur l'océan de la vie, contemplons cette mer calme qui, sous les reflets du soleil, nous invite à contempler notre Mère. Sur la terre d'espérance du Fezensac, elle nous invite à porter de beaux fruits avec l'aide de l'Esprit Saint.

Abbé Didier Demailly



Pour vérifier les horaires de messe,  
 consulter le site Messes.info :

<https://messes.info/>

Messes à 8h30 en semaine à l'église de Vic-Fezensac du mercredi au vendredi et à 18h le mardi

Les jeudis : adoration et confessions après la messe  
 (sauf circonstances particulières)

Mardi 6 juin :

15h : Messe à l'hôpital

Mercredi 7 juin :

15h : Rencontre du groupe de lecture biblique au Foyer Paroissial  
 18h : Rencontre de l'équipe de préparation au baptême d'adulte au foyer paroissial

Jeudi 8 juin :

18h30 : Rencontre du pôle missionnaire Auch Astarac à la maison diocésaine

Vendredi 9 juin :

18h30 : Répétition des confirmands à l'église de Vic

Samedi 10 juin :

15h30 : Mariage de Clément BOISSON et Amandine DUC à Vic-Fezensac  
 18h : Messe à Bazian

Dimanche 11 juin :

LE TRÈS SAINT SACREMENT

10h30 : Messe à Vic-Fezensac. Confirmation d'Éloi de BOISSÈSON, d'Élisée LAPLANE, d'Étan PARISOTTO et de Vincent NDJADI-SHONGO.  
 16h : Ordination presbytérale de Jérôme BONALDO à la cathédrale d'Auch.

Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin :

Monsieur le curé est en formation à Toulouse  
 Pas de messe en semaine

Samedi 17 juin :

10h30 : Messe à Vic-Fezensac et baptême d'Alice ANDRIEUX suivis de la rencontre de clôture du catéchisme au foyer paroissial.  
 Pas de messe anticipée

Dimanche 18 juin : 1<sup>er</sup> DIMANCHE DU T.O

9h30 - 17h30 Journée autour de l'agroécologie organisée par le CCFD au Foyer Paroissial.  
 10h30 : Messe à Vic-Fezensac

Mardi 20 juin :

15h : Messe à l'hôpital

Mercredi 21 juin :

15h30 : Rencontre de l'équipe de rédaction du Carillon au presbytère

Jeudi 22 juin :

15h : Messe au Château Fleuri

Samedi 24 juin : NATIVITÉ DE ST JEAN-BAPTISTE

11h : Messe à Rozès

16h : Baptême d'Inès ROIRAND à Marambat  
 16h30 : Mariage de Maxime GAGNARD et de Léa EVEN à Préneron  
 18h : Messe à Montgaillard (Commune de Cazaux)

Dimanche 25 juin : 2<sup>e</sup> DIMANCHE DU T.O

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin :

Retraite annuelle des ministres ordonnés à Tourmay  
 Pas de messe en semaine

Samedi 1<sup>er</sup> juillet :

18h : Messe à Saint-Pierre d'Aubézies

Dimanche 2 juillet : 3<sup>e</sup> DIMANCHE DU T.O

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

Mardi 4 juillet :

20h30 : "Conférence sur les trésors cachés des églises : les reliques dévoilées" à l'église de Vic-Fezensac par Pierre Antonello

Tous jeudis à l'église de Vic-Fezensac  
 18h : Prière de louange

Pour contacter la paroisse :

Abbé Didier DEMAILLY, Curé  
 14 rue du Foirail 32190 Vic-Fezensac  
 Tél. : 05 62 64 40 12  
 Mèl : [paroisse.vicfezensac@diocese32.org](mailto:paroisse.vicfezensac@diocese32.org)

Permanences au presbytère

De 9h30 à 12h  
 Les lundis, mardis et vendredis